

plus complexe. Il se compose de tout un ensemble de moyens, les uns externes, les autres internes, que l'on est souvent obligé d'employer tous successivement ou parallèlement.

Le traitement *interne* consiste surtout, pendant la période aiguë, dans les analgésiques. Le salicylate de soude, sans avoir contre le rhumatisme blennorrhagique l'action pour ainsi dire spécifique qu'il exerce contre le rhumatisme aigu franc, est encore le médicament qui agit le mieux dans le plus grand nombre des cas, surtout si l'on a soin de le donner en solutions étendues, à la dose de 5 à 6 grammes répartis à peu près également dans les vingt-quatre heures. Vient ensuite, d'ordinaire, l'antipyrine à la dose de 3 à 4 grammes en cachets, puis le salophène à celle de 2 à 4 grammes, le salol à celle de 2 à 3 grammes. L'action de l'acétanilide et de la quinine est en général moins marquée.

Dans les formes d'arthropathies blennorrhagiques très douloureuses, il est bon de donner, en même temps que ces médicaments, dans la soirée, une petite quantité d'opium : 2 centigrammes d'extrait thébaïque, incorporés dans une pilule de cynoglosse, ou bien un cachet de poudre de Dower de 30 centigrammes, pour procurer au malade un peu de repos pendant la nuit et augmenter la tolérance gastrique à l'égard des autres analgésiques.

L'immobilisation forcée, l'état fébrile joints aux différentes interventions thérapeutiques provoquent presque toujours une paresse des fonctions intestinales, que l'on doit chercher à vaincre par les lavements, le régime et les laxatifs.

La première condition du *traitement local* est le repos au lit, quand le rhumatisme est poly-articulaire ou quand il s'agit de monoarthrite du membre inférieur.

Suivant l'intensité des douleurs, on emploie les enveloppements ouatés, les onctions avec les liniments laudanisés, belladonnés, chloroformés ou mentholés; les applications de cataplasmes laudanisés, de compresses trempées dans l'eau blanche ou dans la solution de chlorhydrate d'ammoniaque au cinquantième. La réfrigération permanente au moyen d'une vessie de glace est un procédé antiphlogistique souvent très utile dans les formes mono-articulaires très aiguës ou qui prédominent d'une façon très intense sur une jointure.

Quelques malades éprouvent un soulagement très notable sous l'influence des pansements avec la vaseline additionnée de 1 à 5 pour 30 de gaïacol et surtout de 2 à 10 pour 30 de salicylate de méthyle. L'emploi de ce dernier topique pur, à la dose de vingt à trente gouttes, sous un enveloppement hermétique à l'ouate et au taffetas chiffon, ne convient qu'aux formes dans lesquelles l'état

défectueux des fonctions gastro-intestinales ne permet pas d'utiliser le salicylate de soude à l'intérieur.

Lorsque l'arthrite est très violente et siège au poignet, au coude, au genou ou au cou-de-pied, l'immobilisation en bonne position, c'est-à-dire dans l'extension pour le genou, à angle droit pour le cou-de-pied, à angle plus aigu pour le coude, dans une gouttière plâtrée légère, pendant la période la plus douloureuse, est encore un des meilleurs moyens que nous possédions pour soulager les malades.

Depuis quelques années, les interventions *chirurgicales et médico-chirurgicales* ont pris une place importante dans le traitement des arthropathies blennorrhagiques un peu graves, grâce au perfectionnement des appareils et des méthodes d'asepsie.

Dans les arthrites à épanchement assez abondant et assez vivement douloureuses, surtout celles du genou, on a recours souvent, à l'heure actuelle, à la ponction aspiratrice. M. Debove conseille de la pratiquer avec une seringue de 15 à 20 centimètres cubes, facilement stérilisable, en se servant d'une longue aiguille de platine iridiée, flambée, que l'on introduit obliquement pour rendre plus sûre l'occlusion ultérieure du trajet. Toute la région est au préalable savonnée à l'eau chaude et nettoyée successivement à l'alcool, à l'éther et au sublimé au millième. Cette opération est aujourd'hui si simple et si inoffensive, que l'on peut sans inconvénient, s'il en est besoin, la répéter plusieurs jours de suite.

Après l'évacuation de l'épanchement, M. Rendu complète l'intervention par l'injection de 5 à 6 centimètres cubes d'une solution de sublimé au quatre-millième sans alcool, qui dans plusieurs cas lui a donné d'excellents résultats.

La ponction renseigne, en outre, ce qui est très important dans les formes un peu sévères, sur la nature bactériologique de l'arthrite. La présence des pyogènes vulgaires à l'état de pureté ou en association avec le gonocoque comporte la nécessité d'une intervention chirurgicale : l'arthrotomie, suivie de grands lavages antiseptiques et du drainage.

Un certain nombre de médecins et de chirurgiens vont actuellement plus loin, recommandent et pratiquent la même opération pour les arthrites uniquement à gonocoques dès qu'elles sont un peu intenses. A la suite de ce traitement, qui supprime les exsudats et les adhérences, la durée de la maladie est en général considérablement abrégée et sa gravité beaucoup moindre.

A la période de déclin de l'arthrite, on favorise la résolution par les badigeonnages à la teinture d'iode, à la teinture d'arnica, par la cautérisation ignée, par les pansements avec les pommades mercurielles sur l'utilité desquelles, dans un certain nombre de cas,

M. Lucas-Championnière insistait encore tout récemment; mais ce qu'il faut faire surtout, c'est mobiliser la jointure le plus tôt possible en procédant lentement et progressivement et faire électriser et masser les groupes musculaires péri-articulaires dont les amyotrophies ont souvent, sans cette intervention, des conséquences pires pour les fonctions ultérieures du membre que les lésions articulaires proprement dites.

Un peu plus tard, les douches et les bains sulfureux, les bains térébenthinés, les douches et les bains de vapeur sont des moyens auxiliaires qui, associés au massage, contribuent à rendre aux jointures leur souplesse. Il en est de même, dans les formes rebelles et de longue durée, des bains de boue de Dax, de Saint-Amand, de Marienbad, des bains de sable chaud, des cures dans les stations thermales, sulfureuses ou chlorurées sodiques d'Aix-les-Bains, de Luchon, de Barèges, de Caunterets.

On prescrit d'ordinaire, en outre, à cette période, l'iodure de sodium ou de potassium, en petites quantités, quand l'état des fonctions digestives le permet.

M. Morel-Lavallée a publié, il y a quelques années, plusieurs cas de rhumatisme blennorrhagique graves par l'importance et la longue durée des arthropathies que le traitement général mercuriel par la voie gastrique ou par la voie sous-cutanée a considérablement modifiés, résultats comparables à ceux que l'on a quelquefois obtenus dans les mêmes conditions contre d'autres lésions chroniques également étrangères à la syphilis, telles que le lupus, l'actinomycose, qui montrent bien que le traitement antisyphilitique n'est pas exclusivement un traitement spécifique et qu'il peut trouver son application avec la même efficacité dans d'autres circonstances.

Le rhumatisme blennorrhagique plantaire et le rhumatisme talonnier sont des modalités contre lesquelles échoue le plus souvent le traitement ordinaire, qui cèdent seulement, si l'on soumet le malade, comme l'a montré M. Jacquet, au repos absolu au lit pendant plusieurs semaines en lui interdisant de se lever sous quelque prétexte que ce soit. On ne doit autoriser ce dernier à commencer à mettre le pied à terre que le jour où la pression aussi énergique que possible sur la région plantaire et sur le talon n'éveille plus aucune douleur.

Quelle que soit la variété clinique que revête le rhumatisme blennorrhagique, il est une chose sur laquelle tout le monde est aujourd'hui d'accord. C'est l'utilité majeure qu'il y a de débarrasser le plus tôt possible le malade de son urétrite, dont la persistance est la cause de récidives nombreuses dans un grand nombre de cas ou de l'évolution des lésions articulaires vers l'état chronique contre lequel la thérapeutique est à peu près impuissante.

b. *Complications viscérales.*

On observe quelquefois, au cours de la blennorrhagie, des localisations de l'infection primitive ou des infections secondaires sur les différents organes : des péricardites, des endocardites, des aortites, des phlébites, des manifestations pulmonaires, des néphrites, des méningo-myélites, des infections généralisées à type pyémique ou septicémique.

Le traitement de ces diverses manifestations ne comporte rien qui soit spécial à leur origine blennorrhagique.

E. PHULPIN.

ACTINOMYCOSE

L'actinomycose, maladie infectieuse commune à l'homme et à la plupart des animaux domestiques et due à la présence dans les tissus d'un parasite spécial, l'*Actinomyces bovis*¹, intéresse, chez les bovins, surtout les maxillaires et la langue; chez l'homme, elle a pour manifestations habituelles la face et le cou; mais elle peut aussi envahir la plupart des organes.

De là résulte que, plus ou moins facile à reconnaître suivant ses localisations, elle est traitée de manière plus ou moins précoce, et qu'elle peut tantôt être justiciable d'un traitement purement médical, tantôt, lorsque la localisation du foyer actinomycosique le rend plus accessible, être combattue par un traitement chirurgical. C'est, d'ailleurs, à l'association de ces deux traitements qu'il faut le plus souvent recourir, la plupart des guérisons ayant été obtenues grâce à leur emploi simultané.

Traitement médical. — 1° *Iodure de potassium.* — Introduit dans la médecine vétérinaire par Thomassen (d'Utrecht), en 1885, qui en montra l'efficacité à peu près constante dans le traitement de la glossite actinomycosique, dite « langue de bois », l'iodure de potassium était peu après expérimenté en Amérique, où une Commission

1. Synonymie : *Nocardia actinomyces* (Tini et Trevisan, 1889); *Streptothrix actinomyces* (Doria, 1892); *Oospora bovis* (Sauvageau et Radais, 1892); *Nocardia bovis* (Raph. Blanchard, 1896).